



## **La CTI, IESF et l'OIQ signent un avenant à l'Arrangement de reconnaissance mutuelle France-Québec**

Paris et Montréal, le 23 octobre 2020

La Commission des titres d'ingénieur (CTI), Ingénieurs et Scientifiques de France (IESF) et l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) ont signé le 22 octobre un avenant qui actualise l'Arrangement sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles (ARM) des ingénieurs conclu en 2008 et qui élargit l'accès des diplômés français à la profession d'ingénieur au Québec.

La cérémonie qui s'est déroulée en distanciel était présidée par M. Marc-André Beaulieu, représentant en matière de mobilité internationale et reconnaissance des qualifications professionnelles et secrétaire général du Comité bilatéral de l'Entente Québec-France et M. Yves Doutriaux, conseiller d'État et secrétaire général du Comité bilatéral de l'Entente Québec-France. A l'issue d'une courte allocution et après la signature de l'accord par les 3 présidents, Elisabeth Crépon (CTI), M. Marc Ventre (IESF), Mme Kathy Baig (OIQ), M. Frédéric Sanchez, Consul général de France à Québec et Mme Michèle Boisvert, déléguée générale du Québec à Paris ont pris la parole pour saluer l'importance des relations entre la France et le Québec et les avancées de ce nouvel accord.

La délégation française comptait des représentants du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et de la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs. La délégation québécoise était quant à elle composée du Ministère des Relations internationales et de la Francophonie, du Conseil interprofessionnel du Québec et de l'Office des professions du Québec.

La signature de cet avenant marque une étape importante dans l'évolution et la consolidation des échanges. Les trois signataires sont fiers de contribuer à la mobilité des ingénieurs entre les deux pays.

L'actualisation de l'ARM permet d'augmenter considérablement le nombre de formations françaises reconnues par l'OIQ, qui passeront de 400 à 562. Le parcours des candidats vers l'obtention du titre d'ingénieur sera également plus rapide. L'entente modifie en effet les conditions actuelles d'obtention d'un permis pour les candidats français en les alignant davantage sur le programme d'accès à la profession d'ingénieur qui est suivi par l'ensemble des diplômés du Québec. Ce programme est basé sur une approche par compétences, tant techniques que professionnelles. Ainsi, le nouveau parcours sera composé d'un volet théorique (formation en ligne, suivie de l'examen professionnel) et d'un volet pratique axé sur 6 compétences à atteindre en 24 mois ou plus d'expérience pratique en génie. Certaines compétences concernent précisément la pratique du génie au Canada. Précédemment, les diplômés français devaient réussir un examen professionnel et démontrer trois années d'expérience pertinente en génie, sans pouvoir faire valoir leurs études supérieures, et devaient travailler 12 mois au Canada sous la direction et la surveillance immédiates d'un ingénieur. Ces changements entreront pleinement en vigueur en 2021, après la mise à jour du règlement qui donne effet à cette entente.

L'OIQ accueille actuellement environ 175 candidats par année en vertu de l'ARM. Ce nombre est appelé à augmenter grâce aux nouvelles formations reconnues par l'ordre québécois. Depuis l'entrée en vigueur de l'ARM en 2008, l'Ordre a accueilli 1 362 diplômés français en vertu de cette entente.

Cette signature témoigne d'une coopération importante qui a vocation à s'inscrire dans la durée. La Commission des titres d'ingénieur va en effet poursuivre son travail avec l'Ordre des Ingénieurs du Québec afin de faciliter la révision annuelle de la liste des formations reconnues et continuer ses échanges avec les écoles d'ingénieurs françaises pour permettre à celles-ci d'inscrire leurs formations sur la liste des diplômes reconnus par l'OIQ.

## À propos de la CTI

La CTI est un organisme paritaire indépendant, chargé par la loi française depuis 1934 d'évaluer toutes les formations d'ingénieurs en France et sur demande à l'étranger en vue de leur accréditation, de développer la qualité des formations, de promouvoir le titre et le métier d'ingénieur en France et à l'étranger. La CTI évalue également les formations de Bachelor des écoles d'ingénieurs en vue de l'attribution du grade de licence et décerne des labels qualité européens aux formations d'ingénieurs (EUR-ACE®, CeQuInt).

Site internet : [www.cti.fr](http://www.cti.fr)

LinkedIn : <https://fr.linkedin.com/company/commission-des-titres-d-ingénieur>

Contacts presse : [relations.presse@cti-commission.fr](mailto:relations.presse@cti-commission.fr)

## A propos d'IESF

Ingénieurs et Scientifiques de France (IESF) est une association représentant la profession des Ingénieurs et/ou Scientifiques. Plus d'un million d'entre eux sont inscrits dans son répertoire. Reconnue d'utilité publique depuis 1860, IESF fédère des associations d'anciens élèves d'écoles d'ingénieurs, des associations scientifiques, techniques et professionnelles. IESF est présent sur tout le territoire français grâce à son réseau d'associations régionales. Ses experts, organisés en comités, par secteur d'activité ou par métier, développent tout un ensemble d'actions vers les pouvoirs publics, le corps enseignant, le monde politique et les entreprises. Ils mettent aussi en valeur le rôle important des ingénieurs et des scientifiques dans le développement économique et durable de la France. IESF représente la France au sein des organisations d'ingénieurs internationales. Membre de la FEANI en Europe, IESF délivre pour la France le certificat d'ingénieur européen EURING et tient à jour pour l'Europe la liste des écoles françaises habilitées par la Commission des Titres d'Ingénieurs. Également membre de la WFEO (Fédération Mondiale des Organisations d'Ingénieurs), IESF favorise la reconnaissance mutuelle des formations et des compétences dans le monde.

Site internet : [www.iesf.fr](http://www.iesf.fr)

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/ingenieurs-et-scientifiques-de-france>

Twitter : <https://twitter.com/IESFfrance>

Facebook : <https://www.facebook.com/IESFfrance>

Youtube : <https://www.youtube.com/user/IESFfrance>

Contact presse : [presse@iesf.fr](mailto:presse@iesf.fr)

## À propos de l'OIQ

L'Ordre des ingénieurs du Québec a 100 ans en 2020. Il regroupe quelque 65 000 professionnels du génie de toutes les disciplines, à l'exception du génie forestier. Il a pour mission d'encadrer la pratique de l'ingénieur et de soutenir le développement de la profession afin d'assurer la protection du public. Pour plus d'information, consultez le site [oiq.qc.ca](http://oiq.qc.ca).

Facebook : [www.facebook.com/oiq.qc.ca](http://www.facebook.com/oiq.qc.ca)

Twitter : [www.twitter.com/OIQ](http://www.twitter.com/OIQ)

LinkedIn : [www.linkedin.com/company/ordreingenieursqc](http://www.linkedin.com/company/ordreingenieursqc)

YouTube : [www.youtube.com/user/ordredesingenieurs](http://www.youtube.com/user/ordredesingenieurs)

Instagram : [www.instagram.com/ordreingenieursqc](http://www.instagram.com/ordreingenieursqc)